



Act Up-Paris soutient la décision de son ancienne présidente de se pourvoir en cassation suite à sa condamnation en appel pour injures publiques dans l'affaire qui l'oppose à la Manif pour tous

Suite à la décision de la cour d'appel de Paris du 2 novembre 2016, condamnant l'ancienne présidente d'Act Up-Paris face à la Manif pour tous, **Act Up-Paris soutient la décision de son ancienne présidente de se pourvoir en cassation.**

Le 4 août 2013, Act Up-Paris zappait la Fondation Lejeune en réaction à une action de militantEs de La Manif pour Tous témoignant de son accointance pour/avec la Russie et y réclamant l'asile politique, au moment où ce pays réprimait les minorités sexuelles et de genre par l'institution de lois criminalisant la "propagande homosexuelle". Nous avons alors jeté du faux sang et collé des affiches dénonçant la Fondation Jérôme Lejeune, Ludovine de la Rochère et La Manif pour tous comme "homophobes".

Des actions en justice ont suivi et deux affaires inquiètent encore l'association :

- **Une plainte pour diffamation de Ludovine de la Rochère** avec constitution en tant que partie civile de la Fondation Jérôme Lejeune sera examinée le 17 novembre en première instance.
- **La seconde est une plainte pour injures publiques de La Manif pour Tous.** Après un premier jugement qui avait conclu à l'irrecevabilité de la plainte de LMPT, un appel avait été interjeté, et la cour d'appel a examiné l'audience sur le fond le 7 septembre, avec mise en délibéré du jugement au 2 novembre.

La décision rendue hier nous accable, puisque la présidente d'Act Up-Paris au moment des faits est condamnée à payer 800 euros d'amende, 800 euros de dommages et intérêts et 1500 euros de frais de justice à la partie adverse suite à ces "injures publiques". **L'association dans son ensemble endosse cette condamnation et exprime, à son ancienne présidente, tout son soutien.**

RéuniEs ce 2 novembre au soir en Réunion Hebdomadaire, les militantEs d'Act Up-Paris ont pris la décision collective de ne pas

se résigner à cette condamnation et d'accompagner par leur soutien leur ancienne présidente dans la démarche de se pourvoir, autant que faire se peut, en cassation dans cette affaire.

Notre analyse reste inchangée : l'adjectif "homophobe" n'est pas une injure, mais une caractérisation politique d'un propos qui méprise les gouines et les pédés, cautionne l'inégalité en droit avec les hétéros, alimente des discriminations et des violences. Comment faut-il désigner ceux et celles dont les paroles et les actions s'opposent régulièrement à tout ce qui pourrait servir à l'émancipation des personnes LGBT ? **Nous ne pouvons accepter que la cour d'appel nous prive ainsi d'un moyen de nommer et de dénoncer les discours politiques de nos adversaires.** C'est cette position que nous allons chercher à faire valoir désormais, même si ce combat s'annonce long, rude et coûteux.

Association de lutte contre le sida issue de la communauté LGBT, Act Up-Paris est marquée de cette double expérience qui a démontré à chaque instant l'importance des termes et des adjectifs employés, pour nous caractériser et pour caractériser nos adversaires. **Dans d'autres combats,** qui ne sont pas indépendants, et notamment les luttes **féministes** ou encore les luttes **antiracistes,** **cet enjeu a aussi son importance** et nous observons avec inquiétude la facilité qu'ont des termes, et notamment le qualificatif "raciste", à être assimilés à des injures par une partie des réactionnaires.

Pour continuer de lutter contre toutes les discriminations, qui font le jeu de l'épidémie de VIH/SIDA et pour mener ses actions au quotidien, **Act Up-Paris a toujours besoin de votre soutien.**

Vous pouvez faire un don à l'association (<http://www.actupparis.org/spip.php?...>), nous soutenir en portant un badge ou un T-Shirt d'Act Up-Paris à commander (<http://www.actupparis.org/spip.php?...>), ou nous rejoindre le 26 novembre à la Mutinerie à Paris pour une soirée de soutien à la marche du 1er décembre, journée mondiale de lutte contre le sida.

Pour cELLEux qui ne peuvent le faire, et pour touTEs les autres, **nous vous invitons à nous rejoindre le 1er décembre à 18h, pour marcher ensemble contre l'épidémie, et à participer à la mobilisation,** qu'Act Up-Paris sait être en cours d'organisation, **du 14 janvier pour les droits des LGBTIQ et la solidarité des minorités.**

Contact presse : Mikaël ZENOUDA, président d'Act Up-Paris
0613508980 – presidence@actupparis.org

www.actupparis.org [facebook/actupparis](https://www.facebook.com/actupparis) [@actupparis](https://www.instagram.com/actupparis)